

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



*Association Agrée pour la Pêche et
La Protection du Milieu Aquatique
Du Bas Salat*

10 février 2017 - Salies-du-Salat

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2016
- Rapport financier 2016
- Approbation du rapport financier 2016
- Programme d'activité 2017
- Budget prévisionnel 2017
- Questions diverses

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2016
- Rapport financier 2016
- Approbation du rapport financier 2016
- Programme d'activité 2017
- Budget prévisionnel 2017
- Questions diverses

En 2016, les adhésions à l'AAPPMA sont au plus bas

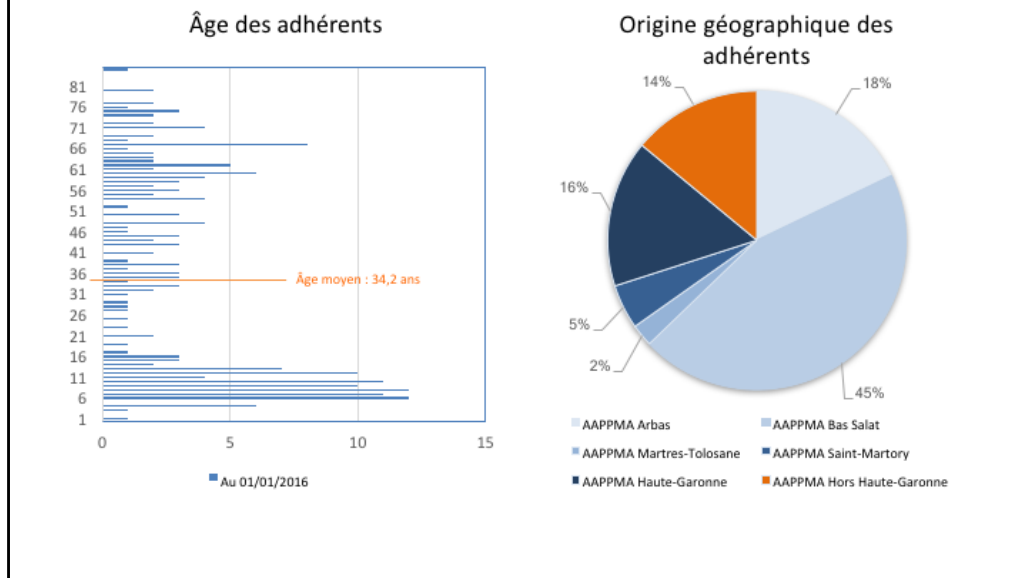
Année	Carte interfédérale personne majeure	Carte annuelle personne majeure	Carte annuelle promotionnelle découverte femme	Carte annuelle personne mineure	Carte annuelle découverte -12 ans	Carte hebdomadaire	Carte Journalière	Timbre halieutique	Total
2014	343	45	29	48	174	23	73	4	799
2015	232	32	14	38	67	8	17	3	411
2016	75	14	4	26	68	7	12	1	207

- Chute du nombre d'adhérents : 799 => 411 => 207, soit - 74 % en 2 ans
- Chute des recettes des adhésions à l'AAPPMA : 3858 € => 2369,75 € => 1008,50 €, soit - 74 % en 2 ans
- 91 % d'adhésions via internet

2014	20	3	3	1	21	0	3	0	51
2015	109	17	14	38	51	8	17	3	257
2016	65	12	4	25	62	7	12	1	188

- Arrêt de la vente de cartes de pêche « papier », le 06/07
- Restitution des cartes non vendues à la FDAAPPMA 31, le 27/07

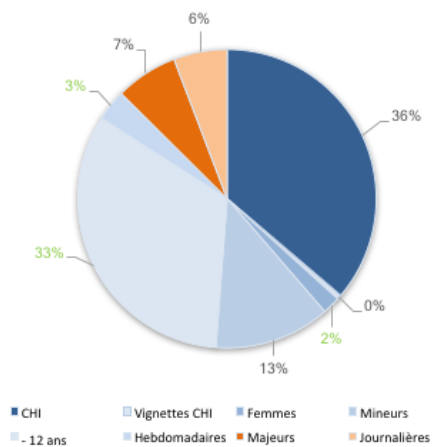
Des adhérents 2016 majoritairement jeunes ou âgés et originaires des alentours



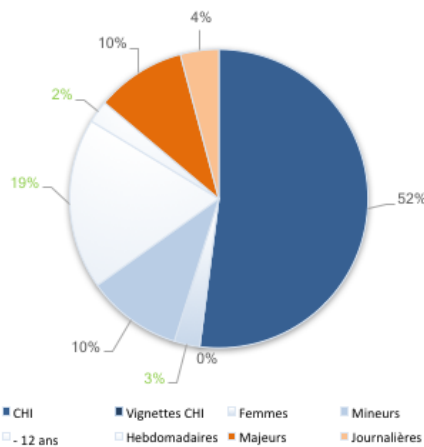
- Les pêcheurs de l'AAPPMA ont un âge moyen de 34,2 ans (206 adhérents sur 207)

87 % des pêcheurs peuvent pêcher sur les parcours réciprocitaires de 91 départements

Types de cartes vendues



Recettes AAPPMA



Prix des cartes défini par la FNPF (arrêté du 18 juin 2014)

En 2016, les repeuplements AAPPMA sont supérieurs à ceux de 2015

Financement fédération départementale			Financement AAPPMA		
Date	Lieu	Commentaires	Date	Lieu	Commentaires
06/02	Salat – no-kill	300 truites fario			
03/03	Salat – no-kill	50 kg de truites arc-en-ciel			
04/03	Salat – no-kill	200 géniteurs de truites fario	30/04	Canal Usine à Sel	60 kg de truites arc-en-ciel 75 kg de truites arc-en-ciel (SEECE – Usine à Sel) 50 kg de truites arc-en-ciel (GNT)
12/03	Lens	400 truites fario	02/09	Salat – no-kill	Concours de pêche Roquefort-sur-Garonne 50 kg de truites arc-en-ciel
12/03	Salat	900 truites fario			
12/03	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel			
26/03	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel			
09/04	Lens	100 truites fario			
16/04	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel			
22/04	Ruisseaux	4.000 alevins de truites fario			
30/04	Lens	100 truites farios			
30/04	Canal Usine à Sel	50 kg de truites arc-en-ciel 100 truites fario			
05/05	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel			
21/05	Lens	100 truites fario			
05/06	Lens	80 truites fario (fête de la pêche)			
11/06	Lens	100 truites fario			
19/09	Salat – no-kill	750 ombres communs			
19/09	Salat	5.000 truitelles fario			
20/10	Salat – no-kill	50 kg de truites arc-en-ciel			
22/10	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel			
22/10	Salat – no-kill	300 truites fario			
11/11	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel			
10/12	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel			
15/12	Salat – no-kill	50 kg de truites arc-en-ciel			
19/12	Salat – no-kill	300 truites fario			

Coût total AAPPMA : 1.090,87 € en 2016
486,10 € en 2015

Lens :

880 truites farios

Salat :

200 kg de truites arc-en-ciel
2.000 truites fario dont 200 géniteurs
750 ombres communs

Lac des Isles :

350 kg de truites arc-en-ciel

Canal Usine à Sel (compétition GNT) :

235 kg de truites arc-en-ciel
100 truites fario

soit 2.980 truites fario

et environ 3.500 truites arc-en-ciel

- Compétition GNT, les 30/04 et 01/05.
- Les repeuplements prévus sur le Lens, en juillet, ne sont pas réalisés (2014, 2015, 2016), et l'AAPPMA ne reçoit pas d'information.
- Repeuplements financés par l'AAPPMA :
 - Compétition GNT : 185 kg de TAEC (GNT => 50 kg, SEECE => 75 kg)
 - Concours de pêche de Roquefort-sur-Garonne : 50 kg de TAEC

Les travaux

Actions 2015

- Lac des Isles, à Salies-du-Salat
 - construction d'un ponton handipêche, les 11 et 12/05
 - envahissement du lac par les lagarosiphons
- Ruisseau de l'Espone
 - construction de 3 frayères, en octobre et novembre

Actions 2016

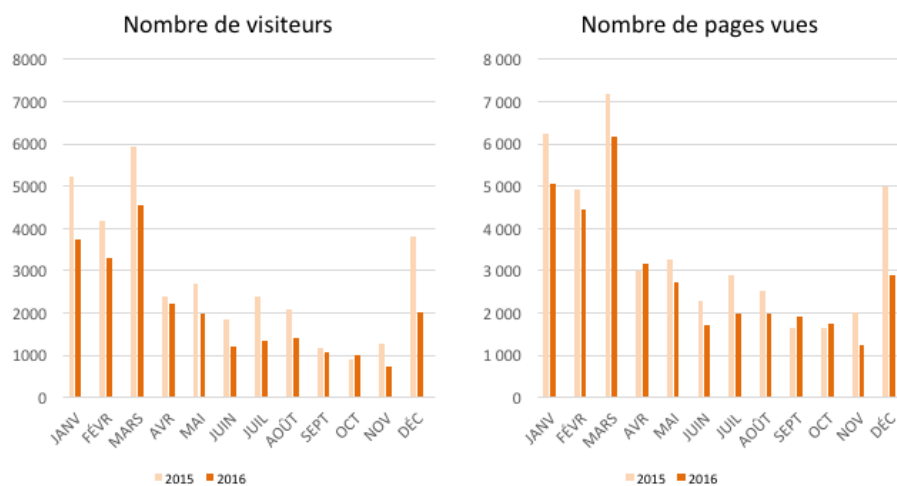
- Lac des Isles, à Salies-du-Salat
 - réparation du ponton, le 28/01
 - décision du CA de clore le lac des Isles, le 03/06
 - accord du maire, le 29/07
 - nouvelle convention proposée au maire, le 06/09 => modification votée par le conseil municipal, le 06/10 => modification refusée, le 22/11 => en attente de réponse du maire
- Ruisseau de l'Espone
 - disparition de 2 frayères, au printemps
 - pêche électrique positive, le 20/06
 - construction de 3 frayères (2000 kg de gravier 15/40 roulé), les 25/08 et 12/10
- Affichage
 - no-kill, 23/01 (RG) + 09/03 et 17/07 (RD)
 - réserve ruisseau de l'Espone, le 10/03
 - réserves digues, 18/06 et 08/09

- Une crue a soulevé le ponton => amélioration de la fixation du ponton, par l'ONF (maître d'ouvrage : FDAAPPMA 31)
- Panneau réserve (métallique) du ruisseau de l'Espone, conservé
- Difficultés pour préserver l'affichage des réserves de pêche à l'aval des digues (ex : Touille, Las Martres)
- Pêche électrique positive, au ruisseau de l'Espone, le 20/06 => Poursuite de l'action

9 enfants sont inscrits à l'APN, en 2016

Date	Lieu	Enfants	Commentaire
31/01	Local AAPPMA	6	Formation
28/02	Ruisseau Local AAPPMA	4	Formation
13/03	Ruisseau	6	Pêche de la truite
17/04	Lac des Isles	6	Pêche de la truite
07 et 08/05	Vallée de Luchon	6	Pêche de la truite Nuitée à l'Hospice de France
05/06	Lens	2	Fête de la pêche
11/06	Lac de Peyssies	5	Challenge départemental des APN 2 prises - 7 ^{ème} sur 9
10/07	Lac de Bousens	5	Pêche au coup
28/08	Lac de Bousens	2	Pêche au coup
18/09	Retenue de Labrioulette	5	Pêche au coup
09/10	Retenue de Labrioulette	2	Pêche au coup
20/11	Retenue de Labrioulette	4	Pêche au coup
18/12	Salat	3	Pêche au coup

Sur 12 mois glissants, le site internet comptabilise 24.616 visites pour 35.039 pages vues



- Par rapport à 2016 :
 - - 27% de visiteurs
 - - 18% de pages vues
 - L'article sur le prix des cartes de pêche 2016 a eu moins de succès que l'article correspondant en 2015 (pas d'augmentation du prix)

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2016
- Rapport financier 2016
- Approbation du rapport financier 2016
- Programme d'activité 2017
- Budget prévisionnel 2017
- Questions diverses

Le bilan au 31 décembre 2016

ACTIF		PASSIF	
CCP	3.917,50 €	Réserves	7.949,16 €
Livret A	6.053,96 €		
		Résultat de l'exercice	2.022,30 €
TOTAL	9.971,46 €	TOTAL	9.971,46 €

Côté actif on trouve :

- Les avoirs au 31/12/2016

Côté passif, on trouve :

- Les avoirs au 31/12/2015, en réserves
- Le résultat de l'exercice annuel
 - Résultat positif, si excédent (colonne passif)
 - Résultat négatif, si déficit (colonne actif)

Le compte de résultat 2016

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	1.404,54 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	7.408,60 €
61 - Services extérieurs	6.691,65 €		
62 - Autres services extérieurs	957,36 €		
63 - Impôts et taxes	0,00 €		
64 - Charges de personnel	0,00 €	74 - Subventions d'exploitation	2.640,10 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	982,37 €
66 - Charges financières	0,00 €	76 - Produits financiers	44,78 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
68 - Dotation aux amortissements	0,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
		79 - Transfert de charges	0,00 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	20.985,52 €	87 - Contributions volontaires en nature	20.985,52 €
Résultat net de l'exercice (excédent)	2.022,30 €	Résultat net de l'exercice (perte)	
TOTAL	32.061,37 €	TOTAL	32.061,37 €

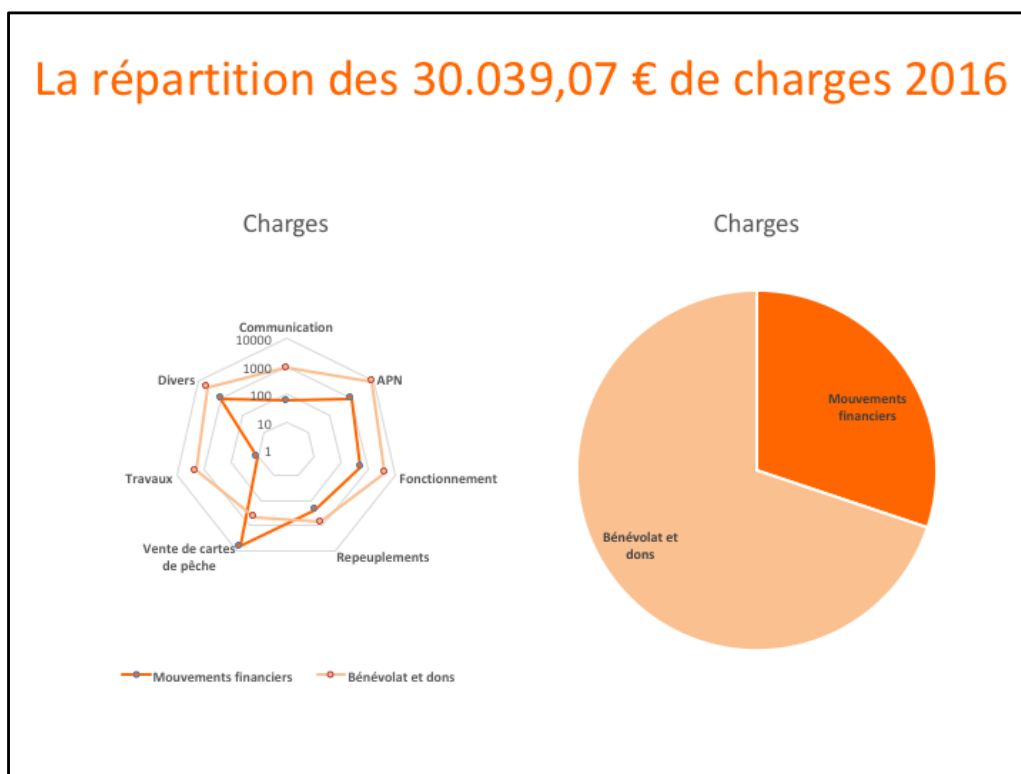
60 Achat logiciel	59,88 €
60 Achat poissons	1 090,87 €
60 Achat vivres	197,23 €
60 Fournitures	56,56 €
61 Assurance	382,15 €
61 Chauffage	31,00 €
61 Prélèvements FNPF	5 231,00 €
61 Reversements FDAAPPMA, cartes papier	416,70 €
61 Reversements FNPF, cartes papier	630,80 €
62 Cadeaux	19,56 €
62 Hébergement et restauration	874,90 €
62 Services bancaires	62,90 €
70 Vente de cartes de pêche papier	1 146,00 €
70 Vente de cartes de pêche par internet	6 145,50 € (dont 10,50 € de 2014)
70 Ventes buvette	117,10 €
74 Subvention commune	1 058,00 €
(Figarol 93 €, Salies 465 € - 2015 + 350 € - 2016, Roquefort 150 €)	
74 Subvention FDAAPPMA 31	1 000,00 € (APN)
74 Subvention SEECE et GNT	582,10 € (350,00 € + 232,10 €)
75 Produit de gestion courante	982,37 €
76 Intérêts	44,78 €

La comptabilité analytique 2016

ACTIONS		CHARGES	PRODUITS	BALANCE
Communication	Mouvements financiers	59,88 €	0,00 €	- 59,88 €
	Bénévolat	877,61 €	877,61 €	
Atelier Pêche Nature	Mouvements financiers	953,97 €	1.885,00 €	931,03 €
	Bénévolat	7.247,60 €	7.247,60 €	
Fonctionnement	Mouvements financiers	560,05 €	1.186,78 €	626,73 €
	Bénévolat	3.502,43 €	3.502,43 €	
Repeuplements	Mouvements financiers	232,10 €	0,00 €	- 232,10 €
	Bénévolat	440,14 €	440,14 €	
Vente de cartes de pêche	Mouvements financiers	6.298,06 €	7.291,50 €	993,44 €
	Bénévolat	261,42 €	261,42 €	
Travaux	Mouvements financiers	11,56 €	0,00 €	- 11,56 €
	Bénévolat	1.672,52 €	1.672,52 €	
Divers	Mouvements financiers	937,93 €	712,57 €	- 225,36 €
	Bénévolat	3.441,08 €	3.441,08 €	
Dons	Mouvements financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Bénévolat	3.542,74 €	3.542,74 €	
TOTAL	Mouvements financiers	9.053,55 €	11.075,85 €	2.022,30 €
	Bénévolat	20.985,52 €	20.985,52 €	

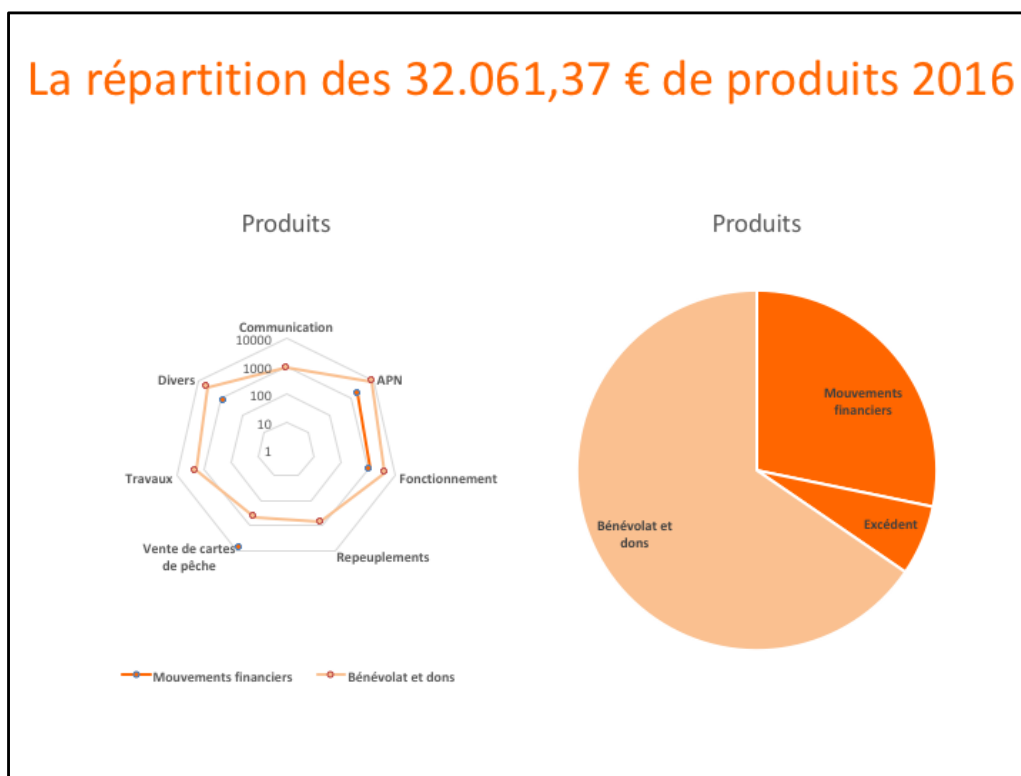
- Le bénévolat est évalué avec un coût du SMIC horaire « chargé », à 10,67 €/heure
- La ligne divers contient :
 - L'organisation de la compétition du GNT, y compris les repeuplements
 - La participation à l'organisation du trail de Cassagne (bénévolat)
 - La participation à l'organisation du concours de pêche de Roquefort-sur-Garonne, hors repeuplements (bénévolat)
 - La participation à une réunion Natura 2000

La répartition des 30.039,07 € de charges 2016



- Le schéma de gauche est en échelle logarithmique

La répartition des 32.061,37 € de produits 2016



- Le schéma de gauche est en échelle logarithmique

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2016
- Rapport financier 2016
- **Approbation du rapport financier 2016**
- Programme d'activité 2017
- Budget prévisionnel 2017
- Questions diverses

Approbation du rapport financier

- Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2016
- Rapport financier 2016
- Approbation du rapport financier 2016
- Programme d'activité 2017
- Budget prévisionnel 2017
- Questions diverses

Les projets 2017

- Poursuivre l'amélioration de la formation théorique en APN
- Participer à la réalisation d'un sentier le long du Salat, à partir de Salies-du-Salat
- Mettre le lac des Isles en eau close et y introduire des carpes herbivores pour maîtriser les lagarosyphons
- Faire réaliser l'accès au ponton handipêche ?
- Créer des frayères sur les affluents du Salat
 - ruisseau de l'Espone
 - Lens ? (SYCOSERP ?)
- Mettre en place des caches ? (SYCOSERP ?)
- Suivre les travaux concernant les digues
 - Digue de Suderie (Cassagne/Mazères-sur-Salat)
 - Opération groupée de continuité écologique du Salat

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2016
- Rapport financier 2016
- Approbation du rapport financier 2016
- Programme d'activité 2017
- Budget prévisionnel 2017
- Questions diverses

Budget prévisionnel 2017

- Le budget prévisionnel est établi sur la base d'une stabilité des effectifs pour les différentes cartes de pêche et du cadeau de la carte de pêche aux jeunes de l'APN

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	960,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	7.389,50 €
61 - Services extérieurs	6.821,00 €		
62 - Autres services extérieurs	2.000,00 €		
63 - Impôts et taxes	0,00 €		
64 - Charges de personnel	0,00 €	74 - Subventions d'exploitation	1.230,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	1.000,00 €
66 - Charges financières	0,00 €	76 - Produits financiers	45,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
68 - Dotation aux amortissements	0,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	116,50 €
		79 - Transfert de charges	0,00 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	20.500,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	20.500,00 €
Résultat net de l'exercice (excédent)		Résultat net de l'exercice (perte)	
TOTAL	30.281,00 €	TOTAL	30.281,00 €

60 Achat logiciel	60,00 €
60 Achat poissons	500,00 €
60 Achat vivres	200,00 €
60 Fournitures	200,00 €
61 Assurance	400,00 €
61 Chauffage	40,00 €
61 Prélèvements FNPF	6 381,00 €
62 Cadeaux	20,00 €
62 Déplacements	900,00 €
62 Services bancaires	80,00 €
62 Travaux	1 000,00 €
70 Reversements FNPF	1 008,50 €
70 Vente de cartes de pêche par internet	6 381,00 €
74 Subvention commune	230,00 €
Cassagne, Figarol, Salies du Salat (déjà versé), Roquefort-sur-Garonne	
74 Subvention FDAAPPMA	1 000,00 €
75 Produit de gestion courante	1 000,00 €
76 Intérêts	45,00 €
78 Reprise sur provisions	116,50 €

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2016
- Rapport financier 2016
- Approbation du rapport financier 2016
- Programme d'activité 2017
- Budget prévisionnel 2017
- Questions diverses

Questions diverses

- Le lac des Isles ne dispose plus d'un abri. Il serait bien d'en refaire un en dur :
 - Le constat est déprimant : des vandales ont détruit l'ancien abri en bois, le panneau du ponton handipêche et le panneau métallique installé par la commune ; des déchets sont jetés dans les talus du canal de fuite de l'Usine à Sel et du Salat => Il est inutile de refaire un abri en bois
 - Il n'est pas possible de construire en dur, en zone inondable
- Le canal de fuite de l'Usine à Sel n'alimente plus le lac des Isles :
 - Les crues successives emportent les galets vers l'aval, sans que de nouveaux galets les remplacent => Le lit du canal de fuite se creusera jusqu'à atteindre le socle rocheux
 - Le niveau du lac, à terme, sera fixé par le niveau de la nappe phréatique et de la digue de Mengès, située en aval
 - Le phénomène s'appelle « érosion régressive » (érosion d'un substrat dans le sens inverse de l'écoulement de l'eau) ; il est lié aux digues et barrages qui coupent transversalement le lit des cours d'eau
- L'information sur les repeuplements réalisés n'est pas accessible aux pêcheurs qui ne disposent pas d'internet :
 - Les membres du Conseil d'Administration de l'AAPPMA se réunissent chaque 1^{er} vendredi du mois, à 20:30 ; les pêcheurs y sont les bienvenus
- Le maire de Salies-du-Salat a la volonté de réaliser l'accès au ponton handipêche
- Le maire de Roquefort-sur-Garonne organise une action éco-citoyenne pour nettoyer les berges du Salat et de la Garonne, le samedi 4 mars 2017, de 14 heures à 17 heures



*Association Agrée pour la Pêche et
La Protection du Milieu Aquatique
Du Bas Salat*

**vous remercie de votre présence
et
vous invite à partager
le verre de l'amitié...**